

Partie 1

Conseils de méthodologie

La méthodologie appliquée dans la dissertation et le cas pratique en droit européen ne diffère pas beaucoup de celle que l'on emploie dans d'autres matières, en particulier de droit public. Le commentaire d'arrêt présente toutefois des particularités en raison d'un style de rédaction des arrêts très différent de celui qu'emploient les juridictions françaises. Cet exercice fera donc l'objet d'un développement plus important.

I. Conseils généraux

Quelques consignes générales sont à respecter quel que soit l'exercice. En voici un bref rappel.

Lisez, relisez et relisez encore l'énoncé pendant que vous traitez le sujet. Un sujet mal lu, un paragraphe oublié ou mal compris, un contresens sur une phrase essentielle sont la source de nombreux hors sujets. Le seul moyen de prévenir ces difficultés est de consacrer suffisamment de temps à une première lecture et à une relecture de l'énoncé en début d'épreuve, puis de vous y référer constamment, surtout au stade du brouillon, afin de vous demander si la question à laquelle vous répondez est bien celle qui vous est posée, si vous envisagez bien les différentes interprétations possibles de l'énoncé et si votre plan vous permet bien de traiter l'ensemble des points.

Lorsque l'on prépare une copie de travaux dirigés, il convient de consacrer bien plus de temps à la préparation du brouillon qu'à la rédaction définitive (la moitié de la durée de l'épreuve en situation d'examen). Prenez le temps de consulter vos notes de cours, les différents documents donnés ou recommandés dans la fiche de travaux dirigés ainsi que vos manuels avant de commencer à traiter le sujet. L'objectif de l'enseignant est de vérifier que vous avez bien compris les connaissances liées au sujet et que vous les avez suffisamment bien assimilées pour les exploiter dans le traitement d'un sujet.

📌 Attention

Que ce soit dans une dissertation, un commentaire de texte ou un cas pratique, l'objectif n'est jamais uniquement de montrer que vous connaissez votre cours, il ne sert donc à rien de le «réciter». Les connaissances sont toujours au service d'une argumentation qui traite le sujet. C'est pour cette raison qu'il faut bien avoir assimilé les éléments de cours avant de traiter le sujet. Ces éléments doivent être maîtrisés pour traiter l'énoncé, mais ce n'est qu'une première étape.

Dans l'appréhension de tout sujet de dissertation, de commentaire ou de cas pratique, l'étape la plus importante est le brouillon. C'est tout d'abord à cette étape que vous noterez vos idées d'arguments en réponse à l'énoncé ainsi que les références à des dispositions particulières, à des arrêts ou à de la doctrine qui vous semblent pertinentes pour le traiter.

Il convient ensuite de chercher à formuler la ou les questions posée(s) par le sujet. S'il s'agit d'une dissertation ou d'un commentaire, réfléchissez aux possibles formulations de la problématique à laquelle le plan devra répondre. S'il s'agit d'un cas pratique, formulez l'ensemble des questions juridiques qui se posent et hiérarchisez-les.

Ensuite, passez à la préparation d'un plan détaillé qui mette en ordre vos idées.

Continuez à travailler le plan tant que vous n'êtes pas persuadé :

- qu'il est équilibré : surtout en dissertation et en commentaire, assurez-vous que chaque sous-partie est d'une longueur similaire
- qu'il présente une argumentation cohérente : votre objectif doit être de convaincre le lecteur que votre argumentation suit une logique évidente et fluide
- qu'il répond aux questions posées et qu'il traite l'ensemble des aspects importants du sujet : pour ce faire, vérifiez régulièrement que votre plan reprend les différents éléments retenus dans vos premières notes au brouillon et revenez souvent à l'énoncé pour vous assurer que vous n'avez omis aucun élément
- que chacune des affirmations quant à l'état actuel, antérieur ou postérieur du droit est fondée sur une source valable (articles des traités ou d'instruments de droit dérivé, arrêts, doctrine) : ne présumez jamais que votre lecteur sait ce sur quoi s'appuient vos affirmations, c'est à vous de les justifier

► **Conseils**

Il n'est pas utile de rédiger l'ensemble du devoir au brouillon. En revanche, le plan détaillé doit comprendre les titres, les arguments qui formeront l'ossature de votre développement ainsi que les sources qui fonderont chaque argument.

L'introduction doit être rédigée au brouillon car il s'agit d'une étape importante, qui annonce au lecteur la manière dont vous avez compris l'énoncé. La méthode de l'introduction est spécifique à chaque exercice et sera détaillée ci-dessous. La dissertation et le commentaire d'arrêt ne comprennent jamais de conclusion.

D'une manière générale, dans tout exercice, veillez à prendre le temps de vous relire et soignez bien l'expression écrite. Vous montrerez ainsi que vous êtes capable de vous exprimer clairement, en donnant une structure à vos développements et en faisant des transitions fluides qui démontreront le soin apporté à la construction de l'argumentation.

Les paragraphes sont essentiels à la construction des développements. N'oubliez jamais que la capacité du lecteur à

suivre votre raisonnement dépend en large mesure d'un usage judicieux du paragraphe. Des paragraphes trop longs auront tendance à le conduire à perdre le fil de votre argumentation. Des paragraphes trop courts, ou le passage à la ligne après chaque phrase, donneront l'impression d'un développement « haché » qui ne s'appuie pas sur une argumentation construite.

► **Conseils**

Il peut être utile de se remémorer, en cours de rédaction, les règles de construction des paragraphes que l'on a apprises au collège et au lycée : chaque paragraphe doit correspondre à une idée. Un paragraphe doit en principe commencer par annoncer l'idée, la détailler un peu, donner un exemple (par exemple un arrêt) qui la fonde ou l'illustre et expliquer sa pertinence pour traiter l'idée, puis revenir à l'idée et la replacer dans le contexte de l'argumentation générale.

Le choix des termes employés est également important. Il convient de s'exprimer avec clarté et précision, en employant le vocabulaire juridique à bon escient et en s'attachant à privilégier un registre formel.

✎ **Attention**

Ne jamais avoir recours aux exercices corrigés disponibles en ligne. Premièrement, le sujet traité étant rarement absolument identique à celui qui vous a été donné, vous multipliez les chances de hors sujet. Deuxièmement, vos enseignants connaissent également ces sites et disposent de logiciels permettant de repérer les plagiats : il sera facile pour eux d'identifier le recours à ce type de source. Troisièmement, en vous appuyant sur ce type de site ne serait-ce que pour trouver des idées de plan, vous ne vous entraînez pas à franchir par vous-même les étapes de l'exercice – or, cela est nécessaire pour vous améliorer. Enfin, et surtout, ces documents ne présentent aucune garantie de qualité et sont généralement de mauvais exemples qui ne correspondront pas aux exigences de vos enseignants.

II. Méthode de la dissertation

La dissertation juridique est un exercice classique que la plupart des étudiants auront rencontré par exemple en philosophie ou en français au lycée. La méthode de la dissertation juridique ne diffère pas beaucoup de celle que vous pouvez avoir apprise dans d'autres matières, à une seule exception près : tandis que vous aurez sans doute appris à privilégier le plan en trois parties (« thèse, antithèse, synthèse ») dans ces autres matières, l'étudiant en droit doit privilégier le plan en deux parties.

La dissertation en droit de l'Union européenne ne présente aucune particularité parmi les matières juridiques. Vous pouvez ainsi tout à fait vous référer à la méthodologie acquise par exemple en Droit constitutionnel en première année.

L'objectif de la dissertation est toujours la démonstration. Il s'agit de formuler une question correspondant à votre lecture du sujet et de construire un plan qui y réponde. Les difficultés méthodologiques se concentrent donc sur ces deux éléments : interprétation de l'énoncé et choix d'une problématique et construction d'une argumentation structurée.

a. Appréhension du sujet et formulation de la problématique

L'appréhension des termes du sujet est un travail particulièrement délicat en dissertation compte tenu de la brièveté des énoncés. La compréhension des termes, de la relation (ou des relations) qu'il est possible d'établir entre eux, est l'essentiel de votre travail. Une fois ce travail accompli, il vous sera facile d'établir un plan argumenté en réponse à une problématique pertinente.

C'est à ce stade que peut apparaître l'un des principaux écueils de la dissertation : le hors sujet. Il faut vous assurer de bien comprendre l'énoncé afin d'éviter de traiter de thèmes qui n'en relèvent pas. Ne traiter qu'une seule partie du sujet constitue également une erreur.

La seule manière d'éviter de retenir une lecture erronée de l'énoncé est de s'attarder, au brouillon, sur la signification des principaux termes du sujet. Demandez-vous tout d'abord si le sujet comprend des notions juridiques et si vous connaissez leur signification. Dans le cas contraire, consultez un dictionnaire juridique. Notez au brouillon toutes les définitions possibles et les idées que vous évoque chacun de ces termes : dates de réformes importantes, exemples d'arrêts, références à des controverses doctrinales, etc. Veillez également à prendre en considération les indices que donne le sujet sur la relation établie entre les termes.

La réflexion menée au brouillon sur la signification des termes du sujet et les relations qui existent entre eux doit vous permettre de cerner les principaux éléments à traiter dans votre dissertation. Une première étape exhaustive, dans laquelle vous noterez l'ensemble des idées que vous inspire le sujet, vous permet par la suite d'éliminer les aspects peu pertinents, au besoin en vous en justifiant en introduction, et de commencer à réfléchir à la problématique.

La problématique est la question à laquelle votre développement va répondre. La formulation de la problématique est une étape cruciale et souvent délicate. Elle doit se faire sur le fondement des notes prises à la lecture du sujet, mais aussi en relation avec le sujet lui-même afin de s'assurer que l'on ne s'en écarte pas. Votre objectif doit être de trouver une question à laquelle vous répondrez ensuite : c'est parce que la dissertation est un exercice d'argumentation qu'il faut poser une question en fin d'introduction. Vous connaissez dès la formulation de la problématique la réponse à cette question, le plan vous sert non pas à découvrir la réponse mais à en démontrer la validité.

► **Conseils**

La problématique n'a pas à être formulée sous forme interrogative, il peut s'agir d'une interrogation indirecte (« Il convient dès lors de se demander si... » ; « C'est pourquoi l'on s'est longtemps interrogé sur... »). Ce choix stylistique n'a pas d'incidence sur le fond de la phrase, qui doit contenir une question.

✦ Attention

Un sujet peut toujours donner lieu à des problématiques différentes, cependant parfois la formulation du sujet vous oriente très clairement dans un sens donné – dans ces cas, des formulations différentes seront toujours possibles mais la question posée demeurera sensiblement identique.

Les sujets de dissertation peuvent prendre des formes très différentes. Il est impossible de faire une présentation exhaustive des types d'énoncés envisageables compte tenu de la souplesse de l'exercice, voici cependant quelques cas auxquels vous serez fréquemment confronté. Dans tous les cas, la formulation de la problématique dépend de la manière dont vous aurez introduit le sujet en introduction et notamment de votre exposé de l'intérêt du sujet juste avant la problématique. Il ne faut pas négliger l'utilité de ce passage pour permettre au lecteur de comprendre la suite.

Certains énoncés sont rédigés de manière à vous guider vers une problématique. Il n'est alors pas nécessaire de chercher à produire une problématique trop différente de l'énoncé, sous peine d'aboutir à un hors sujet. Au brouillon, prenez bien note de tout indice que vous donne le sujet sur la relation qui peut exister entre les termes.

✦ Exemple

«L'Union européenne, organisation internationale ou fédération d'États nations?» Ici, la forme «X, y ou z» (ou X: y ou z) du sujet indique qu'il faut mettre X en relation avec y et z, en établissant une opposition entre ces deux derniers termes. L'organisation internationale et la fédération peuvent apparaître comme deux catégories opposées, entre lesquelles on pourra proposer la notion d'organisation «*sui generis*» (cf. *infra*, thème 1). L'angle par lequel le sujet doit être appréhendé apparaît clairement dans la problématique, il faudra donc reformuler la question sans la dénaturer: «En quoi les caractéristiques de l'Union européenne tendent-elles vers une organisation de nature fédérale?»; «L'Union européenne est-elle toujours une organisation internationale?»

D'autres énoncés vous donnent plus de liberté. Ils peuvent présenter deux ou trois termes sans vous donner beaucoup d'indices sur la nature de la relation qui existe entre eux. Il est cependant toujours possible de s'appuyer sur la rédaction du sujet pour en tirer des indices. Bien souvent, l'usage d'une conjonction de coordination plutôt qu'une autre vous donne un indice concernant la manière dont il convient d'orienter votre analyse.

✦ Exemple

«Libertés de circulation et droits fondamentaux». La conjonction «et» vous invite à envisager une ou plusieurs relations entre les termes mais ne vous donne pas d'indice quant à la nature de ces relations: y a-t-il une corrélation, y a-t-il un conflit? Ici, on sait que les libertés de circulation peuvent s'opposer à l'application des droits fondamentaux et inversement, par le

jeu de la mise en balance établie par la Cour de justice entre ces normes. On pourra penser aux tentatives plus ou moins fructueuses des États membres d'invoquer des conceptions nationales strictes de certains droits fondamentaux pour s'opposer à l'application des libertés. On peut cependant également penser aux cas où les droits fondamentaux sont renforcés par leur relation avec une liberté de circulation, par exemple le droit au respect de la vie familiale ou les droits de l'enfant pris en compte dans la mise en œuvre de la libre circulation des personnes. On pourra formuler la problématique de manière suffisamment ouverte pour n'exclure aucune des interprétations possibles du sujet: « Les libertés de circulation permettent-elles de garantir le respect des droits fondamentaux? »; « Quelle est l'incidence des libertés de circulation sur la protection des droits fondamentaux? ».

📌 Attention

Lorsqu'un énoncé vous invite à mettre en relation deux termes, qu'il soit ou non rédigé sous forme de question ou qu'il vous donne ou non des indications sur la nature de cette relation, il convient de s'assurer que chaque partie les met en relation. L'ensemble du devoir devra porter sur différents aspects de la relation entre les termes, une partie ou une sous-partie portant sur un seul des termes ne répondra pas à l'énoncé. Ainsi, face à un énoncé « X + Y », le plan ne doit jamais être « I : X ; II : Y », mais toujours « I : X + Y ; II : X + Y' ».

Il est plus rare de trouver des sujets ne se composant que d'un seul terme. Il vous appartient alors de faire vous-même l'ensemble du travail de problématisation en cherchant ce qui peut être intéressant. Une maîtrise des éléments de cours correspondant au sujet vous permettra généralement d'identifier assez rapidement les points autour desquels vous pouvez formuler une problématique et articuler un plan.

📌 Exemple

« Le législateur européen ». On sait (cf. *infra*, thèmes 5, 8) que l'Union européenne compte deux institutions dotées du pouvoir législatif, le Parlement européen et le Conseil. On sait également que la relation entre ces deux institutions a beaucoup évolué dans le temps, le Parlement européen étant progressivement devenu colégislateur. Par ailleurs, la nature du Conseil demeure complexe car il jouit de compétences relevant du pouvoir exécutif en sus de ses compétences législatives, et qu'il se compose de membres des exécutifs nationaux. Enfin, le Parlement européen demeure privé de compétences importantes, notamment celle de l'initiative législative ou celle de la codécision dans certains domaines, en particulier liés à l'union économique et monétaire. La problématique choisie peut s'appuyer sur ces bases: « En quoi la forme et les compétences actuelles du législateur européen demeurent-elles insatisfaisantes? »; ou encore « Le Parlement européen et le Conseil forment-ils un législateur bicaméral? ».

b. Construction du plan

Le plan constitue la structure de votre argumentation. Il doit être élaboré de manière à présenter de manière la plus logique possible, donc la plus convaincante, les arguments qui fondent votre réponse à la problématique.

En dissertation, la réponse que vous choisissez de donner à la problématique a moins d'importance que la manière dont vous fondez cette réponse en argumentant. C'est votre capacité à développer un raisonnement construit et juridiquement fondé que le correcteur cherche à évaluer. Ce raisonnement est le cœur de la dissertation, c'est lui qu'il faut mettre en valeur dans le plan et tout au long du développement.

► **Conseils**

Il est souvent possible de choisir entre plusieurs plans différents. Dès lors que l'ensemble est cohérent et fondé sur des connaissances bien maîtrisées, une argumentation solide sera toujours considérée comme une bonne dissertation.

Le plan apparent, d'usage dans les matières juridiques, donne à la logique de votre raisonnement une meilleure visibilité mais exige qu'une très grande attention soit apportée à la formulation des titres. Le lecteur doit saisir votre réponse à la problématique en lisant les titres des grandes parties, qui sont d'ailleurs reformulés dans l'introduction sous forme de réponse à la problématique. Les titres des sous-parties présentent les principales idées développées dans l'argumentation, les principales étapes du raisonnement qui fonde la position que vous avez choisie. Il est donc essentiel que les titres soient formulés sous la forme d'arguments, présentant un point de vue sur un thème, et ne fassent pas qu'annoncer un thème général.

✦ **Exemple**

Le titre « Le pouvoir exécutif dans l'Union européenne » n'est pas bon, car il ne présente qu'une thématique générale sans donner au lecteur aucun indice quant à ce que vous allez en dire. Quel est votre argument, votre position sur le pouvoir exécutif dans l'Union ?

L'usage est de formuler les titres : sans ponctuation finale (pas de points, de deux-points, de virgule, de points d'interrogation ni de points de suspension) et sans verbe conjugué. L'effet de style journalistique consistant à terminer un premier titre par des points de suspension pour entamer le suivant de la même manière est à éviter absolument. Essayez de faire en sorte que les titres se répondent, qu'il y ait des traits communs aux titres des deux parties et des deux sous-parties entre elles.